

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du mercredi 28 août 2019, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H30.

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET - JAYET – KALAA - MOINE
– PRUDHON – TAVERDET JP - TRIFIGNY.

La réunion est ouverte à 18h30 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette première réunion de la saison 2019/2020, notamment Michael Kalaa, nouveau membre, chargé de la section jeunes.

Des remerciements sincères sont adressés à Grégory Mathey qui a assuré la responsabilité de cette section, et qui a quitté le département pour raison professionnelle.

1. Informations générales

Au niveau de la CRA :

Une formation initiale en arbitrage (FIA) aura lieu, gérée par la Ligue BFC, à Grandvillars, fin août 2019. 6 candidats haut-saônois y participeront.

Le stage des arbitres de ligue seniors et jeunes nommés, candidats, futsal, aura lieu à Dijon le samedi 7 septembre prochain.

Au niveau du District :

Le premier comité directeur de la saison a eu lieu le lundi 26 août 2019.

Les commissions ont été proposées et validées pour la saison 2019/2020, dont la CDA.

Date prévisionnelle de l'assemblée générale d'hiver : samedi 14 décembre 2019, à Vesoul.

2. Invitation de MM. Beauprêtre et Prince

La CDA est heureuse de recevoir MM. Beauprêtre et Prince, deux derniers candidats à l'arbitrage à être invités à échanger avec la commission.

Ils ont subi leur préparation théorique et leur examen au mois de juin dernier (gestion ligue BFC), et M. Beauprêtre a été nommé suite à sa réussite à l'examen pratique d'arbitrage.

Cet échange permet de faire connaissance mais aussi de leur rappeler les droits et les devoirs des arbitres officiels du district.

La CDA leur souhaite plaisir et bonne chance dans l'exercice de la fonction.

3. Auditions

2.1) Régulièrement convoqué, la commission constate l'absence à l'audition de **M. Sylvain Grosjean**, arbitre du groupe D3 du District saison 18/19 (club : Genevrey).

La CDA décide que l'intéressé ne pourra pas obtenir une licence arbitre saison 2019/2020 sans être auditionné au préalable par la commission, audition qu'il devra solliciter.

2.2) Régulièrement invité, la commission prend note de l'absence excusée à l'audition de **M. Thomas Chaney**, arbitre seniors du groupe D3 du District 18/19 (club : Traves).

La CDA décide que l'intéressé ne pourra pas obtenir une licence arbitre saison 2019/2020 sans être auditionné au préalable par la commission, qu'il devra solliciter.

4. Courriers reçus

- Sébastien Couraud : desiderata désignations 19/20

Pris note. Transmis section désignations.

- District Doubs - Territoire de Belfort : copie demande dossier administratif arbitre Mr Othman Benbani suite à demande rattachement CDA 70.

En attente de la réception du dossier demandé pour suite à donner.

- District Rhône : copie envoi courriel/demande transfert dossier administratif arbitre Florian Decailloz.

En attente de la réception du dossier demandé pour suite à donner.

5. Points sur les candidatures d'arbitres de District

Dossiers/saison 2018 2019 :

Situation du candidat Arthur AFFLATET (Soing) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Situation du candidat Clément BOSSI (Fc La Gourgeonne) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Situation de la candidate Marie KUENY (Jasney) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), la candidate sera accompagnée sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage lors de la saison 2019/2020.

Situation de la candidate Sarah PILLOT (Lure JS) :

Suite à l'indisponibilité réceptionnée après désignation/examen pratique d'arbitrage et l'absence de réception du justificatif demandée à l'intéressée, le dossier est mis en attente d'informations à recevoir de la part de la candidate.

A défaut de réception d'information de l'intéressée avant le 30 juin 2019, la commission décide l'annulation de la candidature de l'intéressée (voir PV du 26 juin 2019).

Situation du candidat Anthony JOURDAIN (Perrouse) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport de l'observateur/examen pratique du 26/05/19, le candidat sera convoqué en début de saison 2019/2020 sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

Session de formation initiale (FIA) des 20 au 22 avril 2019 à Grandvillars :

Alexandre BEAUPRETRE (Haute Vallée Ognon) : admis suite à réussite à l'examen pratique du 26/05/2019.

Emrullah BELEN (Lure Sporting) : en attente de la réception du dossier médical et validation par le médecin du District.

Florian HÉZARD (Franchevelle) : en attente de la réception du dossier médical et validation par le médecin du District.

Candidats convoqués à l'examen pratique :

Christopher SIMONIN (Arc Gray)
Charles PRINCE (Perrouse)

Session de formation initiale (FIA) / août 2019 au CTF de Grandvillars :

6 candidats inscrits à cette formation :

Elisa BAVARD (Vesoul Fc)
Julien DIJOUX (Sermamagny)
Anne HUGUENY (Amance/Corre/Polaincourt)
Angelo NOVELLINO (Pays Minier)
Chiara NOVELLINO (Pays Minier)
Thimoté PERNOT (Sermamagny)

S'agissant des candidats qui s'inscriraient ultérieurement à l'examen d'arbitre de District, la commission fixe les dates de formation comme ci-dessous :

vendredi 11 octobre 2019 / samedi 12 octobre 2019
vendredi 18 octobre 2019 / samedi 19 octobre 2019
vendredi 25 octobre 2019 / samedi 26 octobre 2019

Au siège du District de football, à Vesoul, de 18h00 à 22h00 les vendredis et de 8h00 à 12h00 les samedis.

La date de passage de l'examen théorique sera confirmée en cours de formation.

6. Formation initiale ou recyclage des arbitres de Départemental 4, au titre de la saison 2019/2020

La commission valide les dates du JEUDI 19 SEPTEMBRE au soir et du SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019 au matin pour dispenser cette formation initiale ou un recyclage aux dirigeants de clubs désignés pour officier en Départemental 4, sur la base des modalités arrêtées par le Comité directeur du District.

La commission rappelle le caractère nécessaire et obligatoire de cette formation visant à labelliser les dirigeants en arbitrage et leur assurer de meilleures bases pour diriger les rencontres.

Le secrétariat du district relaiera cette information par voie de circulaire aux clubs concernés.

7. Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter :

5.1) club Autrey les Gray : situation vis-à-vis demande information reprise arbitrage Sandrine Jeannot.

- La CDA prend connaissance des pièces du dossier. Considérant la demande, la CDA informe le club d'Autrey les Gray que l'intéressée doit candidater comme un nouvel arbitre (dernière licence arbitre : saison 2014/2015) et subir un examen théorique et pratique.

Dossier transmis par la commission d'appel du 22 août 2019 :

Dossier appel Haute Vallée Ognon + bureau du District/dossier 108 commission de discipline du 27/06/19.

Arbitre : Omar Abdel Zarat

- La CDA prend connaissance de l'absence non excusée de l'intéressé à l'audition. Considérant une vraisemblable reprise administrative de ce dossier, le fait de l'absence non excusée de M. Zarat place le dossier à surseoir à une éventuelle décision le concernant.

8. Renouvellement des arbitres et finalisation des groupes d'arbitres seniors saison au titre de la saison 19/20

La commission prend connaissance de la composition des groupes d'arbitres adultes et jeunes, remise à jour après les renouvellements réceptionnés.

La CDA prend acte de l'effectif d'arbitres renouvelés, qui se révèle moindre par rapport aux saisons précédentes. Des difficultés sont déjà apparues dans les désignations des premières journées de compétition.

La CDA décidera, lors de sa prochaine réunion, d'éventuels mouvements à intervenir dans les groupes d'arbitres à ce jour constitués, afin de permettre un flux satisfaisant des désignations.

Au titre de la section Jeunes Arbitres, Mickaël Kalaa décline les grands axes de travail et de fonctionnement de la section, et finalise les observateurs et examinateurs qui évolueront au titre de la saison 2019/2020.

Il se dit surpris et déçu du faible nombre de jeunes arbitres ayant renouvelé à ce jour (8 sur 16) et indique contacter les retardataires afin d'échanger avec eux / elles.

Un point d'attention particulier sera à porter vis-à-vis des parrains des jeunes arbitres. Lorsque le groupe sera finalisé, une rencontre avec eux semble opportune.

Rappel : les jeunes arbitres sont associés à la réunion de rentrée des arbitres du VENDREDI 13 SEPTEMBRE prochain, un programme spécifique leur étant proposé.

Un rassemblement sous la forme d'un stage de mi-saison sera réfléchi par la section, et proposé ultérieurement à la validation de la CDA.

9. Règles de fonctionnement de l'arbitrage au titre de la saison 19/20

Le document validé par le Comité Directeur en date du 26 août 2019 sera adressé aux arbitres permettant à chacun une prise de connaissance, avant le début de la saison.

10. Barème des sanctions internes applicables au titre de la saison 2019/2020

Travaillé par la section Technique de la CDA, le barème est présenté aux membres qui le valident.

Il comporte un additif dans le motif 23 et un nouveau motif, le n°55. Ce barème sera adressé aux arbitres avant le début de la saison.

11. Réunion de rentrée de début de saison des arbitres seniors et jeunes

Elle se déroulera **le VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019, de 18h45 à 22h45, au Foyer des Jeunes Travailleurs à Frotey-les-Vesoul.**

La commission élabore le programme du rassemblement, au cours duquel les arbitres subiront le contrôle annuel des connaissances.

Le programme définitif ainsi que les différentes animations d'ateliers ou interventions ont été travaillés dans les détails par la section technique de la CDA lors de sa réunion du mardi 20 août 2019.

12. Réunion des observateurs de la CDA

Cette réunion, sur le même schéma que celle organisée la saison dernière aura lieu le **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019, de 9h30 à 17h00, au siège du District.**

Des travaux théoriques, techniques, sur les lois du jeu et/ou l'étude de situations de jeu auront lieu en matinée ; puis une observation en commun l'après-midi d'un arbitre du groupe D2 promu cette saison (sur une rencontre de Départemental 2).

13. Composition de la CDA (plénière/bureau/section/représentations) saison 2019/2020

La composition de la CDA au titre de la saison 2019/2020 est présentée par le Président, et fait l'objet d'échanges internes.

Celle-ci est validée comme suit :

Président : Dominique COUTOT

Vice- Présidents : Patrick CIPRIAN - Patrick JAYET

Secrétaire : Philippe PRUDHON

Secrétaire adjoint et représentant des éducateurs: Albert GIBOULET

Membres : Jean-François CHAPUZOT - Jean-Pierre TAVERDET

Membre de la CDA « arbitre en activité » : Mickaël KALAA

Représentant des arbitres élu au Comité Directeur : Matthieu TRIFIGNY

Membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage et représentant le Comité Directeur du District : Gilles MOINE.

Sections de la CDA (le 1^{er} nommé est le responsable de la section)

Désignations et observations : JP.TAVERDET / JF.CHAPUZOT / P.PRUDHON

Jeunes Arbitres : M. KALAA / B. DEBBICHE / C. FERREIRA / Y. GIMENEZ / R. LAURENT / D. ROBBE / P. SIMONIN / E. VAUBOURG

Section Technique : P.CIPRIAN / D. COUTOT / B. DEBBICHE / C. FERREIRA / P. JAYET

Arbitrage Féminin : M. TRIFIGNY / P. JAYET

Arbitres assistants : JF. CHAPUZOT / S. NORMAND

Parrainage et fidélisation : M.TRIFIGNY / P. PRUDHON

Section Promotion de l'arbitrage : M.TRIFIGNY / D. COUTOT

Composition de la CDA PLENIERE :

MM. COUTOT – CHAPUZOT – CIPRIAN - GIBOULET - JAYET – KALAA – MOINE - PRUDHON – TAVERDET – TRIFIGNY

Composition du BUREAU de la CDA:

MM. COUTOT – CIPRIAN - JAYET – GIBOULET – PRUDHON.

OBSERVATEURS de la CDA:

<u>Arbitres D1</u>	M. CHAKAFI / P. JAYET
<u>Arbitres D2</u>	JF. CHAPUZOT / JP. TAVERDET
<u>Arbitres D3</u>	

D3/A	D. BARRET / N. DEBBICHE
D3/B	D. BARRET / JP. TAVERDET
D3/C	JF. CHAPUZOT / N. DEBBICHE

Arbitres Assistants : JF. CHAPUZOT / P. JAYET

Arbitres « potentiels » et rapport conseils promus : P. CIPRIAN / D. COUTOT / P. JAYET

Etude des dossiers transmis par le secrétariat et/ou les commissions, avant chaque réunion mensuelle de CDA : JP TAVERDET / JF. CHAPUZOT

14. Axes de travail de la commission saison 2019/2020

Le Président fait part des axes de travail souhaités pour la commission, en cette saison 2019/2020 :

- poursuite des axes techniques et de formation au profit de nos arbitres, en vue de l'amélioration des prestations
- souhaits de bon fonctionnement de la section jeunes Arbitres, reprise par Mickaël Kalaa, avec un programme réaliste mais ambitieux pour les jeunes
- vœux de poursuite du travail rigoureux, serein et convivial dans lequel la commission a travaillé en 2018/2019.

15. Questions diverses, tour de table et calendrier à venir

- Evocation de la journée de rentrée du foot U13, qui aura lieu le samedi 7 septembre 2019, sur 5 sites. Un recensement des membres CDA ou des sections, disponibles pour aller évoquer le sujet de l'arbitrage, sera fait.
- La commission valide les modalités d'application de l'exclusion temporaire (carton blanc) telles qu'édictées par le dernier Comité Directeur du District. Celles-ci seront adressées à l'ensemble des clubs avant la reprise des compétitions.
- En sa qualité de responsable de la section parrainages, Matthieu trifigny finalisera la liste des parrains pour validation. Tout comme pour la section des Jeunes Arbitres, une réunion de travail avec les parrains semblera opportune afin de leur préciser les attentes et les modalités de fonctionnement.
- Rappel du règlement de la cotisation obligatoire en qualité de membre de commission, fixée à 25 €.
- Dominique COUTOT prendra contact avec Grégory MATHEY, qui a assuré la responsabilité de la section Jeunes Arbitres, afin de l'inviter à une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 22h30.

Prochaine réunion : MARDI 8 OCTOBRE 2019, à 18h30, au siège du District.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.